

Invitation Provinciale

Compétition piscine  
Juniors et Séniors

Club de  
sauvetage  
MONT-TREMBLANT

Sauvetage Sportif  
Saison 2024-2025

Les membres du Club de Sauvetage Mont-Tremblant sont fiers de vous accueillir pour leur première compétition piscine ! Nous vous offrons une compétition pour les athlètes juniors et séniors !

## Date de l'évènement :

5 avril 2025

## Lieu :

Complexe Aquatique de Mont-Tremblant  
635, rue Cadieux, Mont-Tremblant, QC J8E 2T4

## Horaire préliminaire :

7 h 30	Arrivée des bénévoles et des athlètes
7 h 45	Réunion des capitaines
8 h 30 - 12 h 15	Épreuves
12 h 15 - 13 h	Dîner
13 h - 13 h 20	Réchauffement
13 h 20 - 17 h	Épreuves
17 h - 17 h 30	Remise des prix

Noter que ceci est un horaire approximatif et qu'il est sujet à changement le jour même de la compétition

## Ordre préliminaire des épreuves

- Lancer de la corde (toutes catégories)
- Sauveteur d'acier
- Portage (toutes catégories)
- Remorquage (toutes catégories)
- Portage avec palmes (toutes catégories)

En cas de retard, les épreuves non terminées pourront être coupées pour terminer à l'heure prévues.



## Inscriptions :

Des frais de **55 \$/athlète** seront demandés pour participer à la compétition. Ce montant regroupe la totalité des épreuves. Ces frais incluent un dîner boîte à lunch pour tous les athlètes. **SVP NOUS AVIVER DE TOUTES ALLERGIES.**

Les modalités de paiement sont : virement Interac à l'adresse courriel suivante : [clubsauvetagemonttremlant@gmail.com](mailto:clubsauvetagemonttremlant@gmail.com) . Si une facture est nécessaire, SVP écrire au [clubsauvetagemonttremlant@gmail.com](mailto:clubsauvetagemonttremlant@gmail.com) le plus rapidement possible. Idéalement, un virement par club SVP. **Le formulaire d'inscription doit être rempli au plus tard le 22 mars 2025 23 h 45.** Des frais de retard de 5\$ par athlète seront chargés pour toute inscription reçue après cette date.

## Formulaire d'inscription :

Vous pouvez inscrire tous les athlètes et leur temps via le formulaire (1 par club SVP).

Compléter le formulaire via le lien : [Formulaire d'inscription - invitation Provincial CSMT 05 avril 2025](#)

## Inscription Bénévoles

Nous cherchons aussi plus de **40 bénévoles** ! Nous fournissons un dîner, plein de collations et une superbe journée en échange de votre aide. 

Lien du formulaire sera disponible à partir du 1<sup>er</sup> mars 2025 : lien à venir

## Informations pertinentes

- Nous demandons à chaque club d'amener **1 bénévole par tranche de 5 athlètes** pour le bon déroulement de la compétition. Chaque bénévole manquant occasionnera une pénalité de **25 \$**. Nous sommes en manque constant de bénévoles et ne pouvons malheureusement pas faire la compétition sans bénévole
- Une pause dîner est prévue durant la journée.
- Nous exigeons un respect de la propreté des lieux lors de la compétition. SVP, aidez-nous à garder l'endroit propre en ramassant tous vos déchets. La remise des prix pourrait être retardée si les vestiaires et le deck de la piscine ne sont pas en état.

## Hébergement :

- La base de plein air Mont-Tremblant située à quelques minutes du Complexe Aquatique de Mont-Tremblant vous offre la possibilité de louer un hébergement pour votre club. Pour plus d'information, veuillez remplir le formulaire suivant : [Demande de réservation de groupe | BPA 2024-25](#)
- Les parents et bénévoles qui désirent un hébergement (bloc réservé pour 149\$/nuitée), peuvent contacter :

AXE Hôtel Mont-Tremblant  
860 rue Lalonde, C.P. 4598 Mont-Tremblant (Québec) Canada, J8E 1A1  
819 429-6000

## RÈGLEMENTS

La compétition est homologuée par la Société de sauvetage tel que décrits dans dans les Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec, dans le Manuel canadien de règlements de sauvetage sportif, et dans l'ILS Competition Rule Book.

## FORMAT

Les procédures du plan d'urgence seront suivies. Les athlètes et les entraîneurs ont la responsabilité de connaître et de suivre le plan d'urgence.

## GROUPES D'ÂGE

Tous les athlètes doivent être accrédités auprès de la Société de sauvetage de leur province afin de pouvoir participer à la compétition. Les athlètes de 10 ans et moins (combinés), 11 à 12 ans (divisés par genre), 13 à 14 ans (divisés par genre), 15 à 18 ans (divisés par genre) et seniors ainsi que maîtres (combinés et divisés par genre) sont invités à s'inscrire.

## RULES

The competition is sanctioned by the Lifesaving Society. The rules described in the Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec, in the Canadian Lifesaving Sport Rule Book, and in the ILS Competition Rule Book will be in effect.

## FORMAT

The procedures of safety plan will be followed. Athletes and coaches are responsible for making themselves aware of and following the safety plan.

## AGE GROUPS

All athletes must be accredited with their provincial Lifesaving Society to compete. Athletes 10 and younger (combined), 11 to 12 (by gender), 13 to 14 (by gender), 15 to 18 (by gender) and seniors as well as masters (combined and by gender) are invited to register.

## FRANC-JEU ET COMITÉ DISCIPLINAIRE

Il est important que les compétitions se déroulent dans la bonne volonté et l'esprit d'équipe. Les athlètes, entraîneurs, officiels et bénévoles sont tenus de suivre ces règles lors des compétitions. Tout manquement aux règles sera rapporté au juge en chef qui pourra entreprendre une action.

Lors de l'inscription, chaque club doit sélectionner un représentant des athlètes pour le comité disciplinaire, qui sera ensuite élu par les athlètes. Ce comité sera responsable d'assurer le respect du code de franc-jeu durant la compétition.

## POLITIQUE ANTIDOPAGE

La Société royale de sauvetage Canada appuie le gouvernement canadien, la Commission nationale du sport, le Comité olympique canadien et l'Agence mondiale antidopage dans leurs efforts pour abolir le dopage dans le sport.

## FAIR PLAY AND DISCIPLINARY COMMITTEE

It is important that competitions be held in a spirit of goodwill and teamwork. Athletes, coaches, officials and volunteers are expected to follow these rules during competitions. Any breach will be reported to the chief referee, who may initiate action.

All clubs must nominate an athlete representative for the disciplinary committee during registration, who will be elected by athletes afterwards. This committee is responsible for enforcing the fair play code throughout the competition.

## ANTI-DOPING POLICY

The Royal Lifesaving Society Canada supports the Canadian government, the National Sports Commission, the Canadian Olympic Committee, and the World Anti-Doping Agency in an effort to abolish doping in sport.

## Équipement à prévoir

- Costume de bain 
- Casque de bain 
- Lunettes de natation 
- Serviette 
- Palmes 
- Lunch  à déterminer
- Bouteille d'eau

Chaque athlète/club est responsable d'amener son propre équipement.

## Comité organisateur

Coordonnateur de l'évènement : Éléna Thibault-A.

Juge en Chef : Marie-Ève Houle

Responsables des bénévoles : Sophie Prioleau

Responsable de la compilation : Marie-Soleil Messier à confirmer

## Nos partenaires

Pour plus d'information adressé le courriel à l'attention :

**Objet : Sophie Prioleau – compétition Mont-Tremblant ;  
au [clubsauvetagemonttremlant@gmail.com](mailto:clubsauvetagemonttremlant@gmail.com)**

